

Plan de cours

COURS : **Philosophie et rationalité**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : *Théorie* : 3h *Pratique* : 1h *Étude personnelle* : 3h

Professeur du cours	bureau	☎ poste	✉ courriel ou site Web
Mathieu Scraire	C-185	3376	Utilisez la MIO pour me contacter

Période de disponibilité aux étudiants

Les rencontres individuelles ont lieu à mon bureau. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous par MIO.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi			10 :00 à 11 :00 Bureau E143 (Longueuil)		
Après-midi	15:00 à 16 :00 Bureau C185 ÉNA (St-Hubert)				14 :00 à 16 :00 Bureau E143 (Longueuil)

Coordonnateur du département	bureau	☎ poste
Denis Courville	E-116	2470
Davy Mougenot	E-116	3352
Marc Lamontagne (ÉNA)	C-122	3352

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA FORMATION GÉNÉRALE

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant(e)s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres issues de la tradition philosophique dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

LE COURS DE PHILOSOPHIE 101

Le premier cours de philosophie initie les étudiants(e)s à une réflexion sur les problèmes fondamentaux liés aux finalités de l'existence, en s'intéressant à l'émergence de la pensée philosophique dans la Grèce antique. L'étude de l'œuvre de Platon y occupe une place centrale sans exclure d'autres courants de pensée. Il s'agit notamment de comprendre ce qui caractérise l'approche philosophique comme aspiration à la sagesse s'appuyant sur la raison.

- Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

2 OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PH0 – Traiter d'une question philosophique

3 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de traiter d'une question philosophique et de produire un raisonnement rationnel et rigoureux dans un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

4 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

- **LECTURE DE TEXTES** : La matière du cours s'articule autour de textes de nature philosophique. Une lecture active, réfléchie, annotée et à l'abri de toute distraction est *nécessaire*. Il est impératif de lire les textes *avant* le cours où ces textes seront interprétés. Votre propre travail consistera surtout à interpréter ces textes à votre tour lors des rédactions, en vous aidant de ce que vous aurez appris en classe.
- **GUIDES DE LECTURE** : Dans un but formatif, je rendrai disponible des guides de lecture (10) sur LÉA pour vous aider à entrer par vous-mêmes dans les textes avec le plus de profit possible, encore ici *avant* le cours. J'utiliserai ces guides de manière interactive au cours et vous pourrez comparer vos réponses.
- **PRISE DE NOTES** : Bien que les notes de cours seules soient insuffisantes pour réaliser les évaluations si vous n'avez pas lu attentivement les textes et complété les guides de lecture, la prise de notes lors du cours est *essentielle* pour structurer la matière et vous devrez organiser vos notes de manière cohérente. Le document Powerpoint utilisé par le professeur, lorsque applicable, ne sera pas rendu disponible aux étudiants.

**Attention! : Si vous manquez un cours, vous devrez vous organiser pour récupérer les notes et les explications d'un(e) collègue.*

- Les périodes de questions, la discussion en classe et des ateliers compléteront l'approche pédagogique.

5 PROBLÉMATIQUE DU COURS

Tous les professeurs du département de philosophie construisent leur cours autour d'une problématique, d'une question philosophique ciblée et propre à leur cours, et rassemblent des textes des grands auteurs de la tradition philosophique pertinents à l'étude de celle-ci dans le but de faire entrer l'étudiant(e) dans une véritable démarche philosophique. Cette session-ci, nous nous concentrerons sur l'importance de la recherche de la vérité en lien avec le sens de notre vie.

Par le fait même d'entreprendre des études supérieures, il peut paraître évident que nous désirons apprendre quelque chose de vrai, c'est-à-dire approfondir notre connaissance de la réalité, et que cette connaissance doit être cherchée à l'extérieur de nous-même : Nous avons besoin de recevoir un enseignement de qualité pour parfaire nos connaissances. D'un autre côté, dès lors que nous sommes interpellés ou confrontés au niveau de nos *opinions*, nous nous braquons volontiers et adoptons souvent une attitude méfiante, voire belliqueuse, comme si nous étions en quelque sorte assurés de posséder *en nous-mêmes* la vérité. Ce phénomène apparaît clairement aujourd'hui, par exemple, dans le phénomène de la « *cancel culture* », où l'on appelle à l'intimidation et au boycott de personnes ou d'entreprises, ou encore à l'annulation d'événements, de conférences, cherchant à faire taire quiconque défend une position opposée à celle de son groupe d'appartenance plutôt que de chercher à comprendre et à engager le débat sur une base rationnelle. Mais si nous ne désirons même pas nous mettre à l'écoute des idées et confronter nos opinions, échanger, dialoguer, débattre, est-il si évident que nous désirons la vérité? N'est-il pas plus juste de dire que nous préférons bien souvent le confort de nos opinions à une recherche authentique de la vérité, laquelle exige de *sortir* de ce confort?

Dès l'Antiquité, cette question est intimement liée à celle de savoir ce qui constitue une bonne vie, c'est-à-dire à la question du *bien*. La vie bonne, dans la philosophie de Socrate, le « père » de la philosophie occidentale, et de son disciple Platon après lui, est d'abord une vie qui ose s'examiner soi-même et remettre en question ses opinions. La question de savoir si nous désirons vraiment la vérité peut donc aussi être formulée ainsi : désirons-nous réellement le bien? Face à cette question, le relativisme moderne se contente d'affirmer que chacun a droit à son opinion, et que chacun posséderait une conception du bien propre à lui-même. Mais si je cherche à demeurer dans le confort de mes opinions, n'est-ce pas là un signe que, replié sur moi-même, je ne cherche en fait même pas à savoir ce qui peut être réellement bon pour moi? Le refus de m'engager dans un effort rigoureux de réflexion sur le sens de ma vie, dirions-nous aujourd'hui, ne m'expose-t-il pas à passer à côté de l'essentiel? En d'autres termes, la problématique du cours peut encore se traduire comme suit: *Ai-je en moi ce qu'il faut pour déterminer ce qu'est une bonne vie ou dois-je le chercher à l'extérieur de moi?*

6 DÉROULEMENT DU COURS

Consultez le calendrier scolaire pour connaître les dates précises des activités selon votre groupe :

<https://www.cegepmontpetit.ca/cegep/calendrier-scolaire>

À noter, il pourrait arriver que les dates des évaluations soient légèrement modifiées, en raison de divers facteurs.

SEM	CONTENU (LECTURES)	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (THÈMES)	ÉVALUATIONS
1-1	<i>Prise de contact et explication du plan de cours.</i>		
1-2	PARTIE 1 : <i>La recherche de la vérité</i> A) L'expérience de la vérité décrite par Platon dans l'allégorie de la caverne. - Extrait de PLATON, <i>La République</i> , chapitre VII (l'allégorie de la caverne), pp. 17 à 25 du premier texte dans le recueil. B) « Connais-toi toi-même » : Les exigences de la recherche de vérité dans <i>L'apologie de Socrate</i> . - Extrait de PLATON, <i>L'apologie de Socrate</i> , pp. 29 à 43 du 2 ^e texte dans le recueil.	Introduction : La question de la vérité	
2-1		L'allégorie de la caverne 1. Description de l'inculture selon Platon : Le monde de l'opinion. (...suite)	
2-2		L'allégorie de la caverne 2. L'expérience de la vérité et la progression vers la culture : Le monde des idées. La définition classique de la vérité.	
3-1			Test de compréhension (10%).
3-2			
4-1			
4-2		L'allégorie de la caverne 3. La tendance à préférer le confort de nos opinions à la recherche de la vérité et ses conséquences : Violence, censure, <i>cancel culture</i> .	
5-1			Analyse philosophique portant sur l'allégorie de la caverne (15%).
5-2			
6-1			
6-2			
7-1			
7-2			
<i>Semaine de lecture (pas de cours)</i>			
8-1			Commentaire critique portant sur <i>L'apologie de Socrate</i> (20%). 1 de 2.
8-2			Commentaire critique portant sur <i>L'apologie de Socrate</i> (20%). 2 de 2.
9-1	PARTIE 2 :	L'idée du bien dans l'allégorie de la caverne : Pourquoi s'intéresser à la question du bien ? (Retour sur l'allégorie de la caverne).	

9-2	<p><i>La recherche du bien</i></p> <p>A) L'idée du bien comme éclairage pour le sens de notre vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allégorie de la caverne. - Extrait de ARISTOTE, <i>Éthique à Nicomaque</i>, 3^e texte dans le recueil. 	<p>Éthique à Nicomaque : L'idée de <i>Souverain Bien</i> chez Aristote. Pistes et vocabulaire pour s'orienter dans la question du bien.</p>	
10-1	<p>B) Commencer à explorer l'idée du bien avec une question pratique : Pour mener une bonne vie, faut-il suivre ses désirs ou les maîtriser ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de PLATON, <i>Gorgias</i>, pp. 2 à 7 du dernier texte dans le recueil. 	Gorgias 1	
10-2			
11-1			
11-2		Gorgias 2	
12-1			
12-2			Test de compréhension (10%).
13-1			
13-2			
14-1		Synthèse	
14-2		Préparation de l'examen final	
15-1			Commentaire critique portant sur le <i>Gorgias</i> (35%). 1 de 2.
15-2			Commentaire critique portant sur le <i>Gorgias</i> (35%). 2 de 2.

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance	%
Guides de lecture. Travail formatif. 10 guides.	À la maison.	Remis à temps, complété avec sérieux, réponses basées sur le texte analysé. Un point par guide.	Remise sur LÉA avant le cours où le guide est utilisé.	10%
Test de compréhension (250 mots).	En classe.	Les critères généraux d'évaluation sont précisés plus bas. Les critères spécifiques à chaque évaluation seront précisés en classe lors de l'explication du travail.	Cours 3-1.	10%
Analyse philosophique portant sur l'allégorie de la caverne (500 mots).	En classe.		Cours 5-1.	15%
Commentaire critique portant sur <i>L'apologie de Socrate</i> (800-1000 mots).	En classe.		2 cours de la semaine 8.	20%
Test de compréhension (250 mots).	En classe.		Cours 12-2.	10%
Commentaire critique portant sur le <i>Gorgias</i> (800-1000 mots).	En classe.		2 cours de la semaine 15.	35%
			TOTAL	100 %

Il est important que vous *conservez les copies de tous vos travaux et examens*. Si vous deviez faire une demande de révision de notes, ces documents vous seraient indispensables.

Il y a possibilité d'une seule reprise pendant le trimestre, pour les rédactions seulement et quel que soit le nombre de travaux échoués par l'étudiant. La note maximale d'un travail repris est 60 %. L'étudiant ne peut pas reprendre un travail qu'il n'a pas fait, et il a un maximum d'une semaine, après la réception d'un travail corrigé, pour demander une reprise à son professeur. L'examen final ne peut pas être « repris ».

Critères de correction pour les rédactions

Dans la correction des travaux et examens, les professeurs appliquent tous les critères de correction minimaux suivants : clarté et cohérence du propos, pertinence et richesse du contenu, suffisance des idées développées, réflexion personnelle, qualité de la langue. Ces critères seront précisés en classe.

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Il faut se procurer le recueil de textes # 29 637 à la Coop.

9 BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, tr. fr. Richard Bodéüs, 2004.

BRISSON, L., Article « Mythe » dans *Encyclopédie philosophique universelle : Les Notions philosophiques*, Paris, PUF, tome 2, 1990.

CANTO-SPERBER, MONIQUE (dir.), *Philosophie grecque*, Paris : Presses universitaires de France, 1998.

PLATON, *Apologie de Socrate*, dans *Œuvres complètes, T. 1.*, Paris : Gallimard, Coll. La Pléiade, 1953, pp. 147-183.

... *Gorgias*, dans *Idem*, pp. 375-490.

... *La République, chapitre VII*, dans *Idem*, pp. 1101-1138.

ROBIN, Léon, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris : Albin Michel, coll. « Évolution de l'humanité », 1973.

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1). Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant(e) de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant(e).

3. Modalités de participation au cours

Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant(e) dans ses études. Le professeur doit consigner les absences dans le système électronique de gestion des absences ou sur un registre que l'étudiant pourra consulter. En cas d'absences répétées de l'étudiant(e), la procédure suivante s'applique :

Les absences non motivées seront comptabilisées et un premier avis écrit sera envoyé à l'étudiant(e) par MIO à la suite d'absences équivalant à 10% du nombre d'heures du cours (le cours étant de 45 ou 60 heures, cet avis sera transmis

après 4 heures ou 6 heures d'absence). Il précisera les dates des absences, le nombre d'heures d'absences compilé ainsi que la possibilité d'exclusion qui pourrait entraîner un échec au cours si le pourcentage d'absences franchit le 2e seuil.

À la suite des absences équivalant à 20% du nombre d'heures du cours (soit 9 ou 12 heures), un avis d'exclusion sera acheminé à l'étudiant et à la Direction des études qui en conservera le registre. La sanction pour cause d'absences se traduira par la note cumulée au moment de l'exclusion.

4. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le professeur.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant(e) retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

5. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepumontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

6. Qualité de la langue française

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep *Le français s'affiche* (www.cegepumontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiants afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

7. Plagiat

Les personnes étudiantes qui commettent un plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle recevront la note de zéro pour l'évaluation, et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale, qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

8. Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant(e) utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

9. Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours est interdit et passible de sanctions institutionnelles importantes.

10. Climat de classe

Par respect pour le professeur et les autres étudiant(e)s, on évite les retards, on ne se couche pas sur son bureau, on ne mange pas en classe, on ne poursuit pas de discussion avec un(e) collègue pendant que le professeur parle, on ne range pas ses affaires avant que le professeur ait signalé la fin du cours. En tout, il s'agit de favoriser un climat de classe respectueux et propice au travail.

11. Absence du professeur

Si le professeur ne se présente pas à l'heure, attendre 10 minutes puis vous pouvez quitter. Cependant, il faut revenir une heure après l'heure normale du début du cours, à moins que l'absence du professeur n'ait été signalée.

12. Soutien informatique pour les étudiants

Vous trouverez ici du soutien relatif aux accès à divers outils informatiques, dont Omnivox (pour utiliser la plateforme LÉA), Office 365, Teams, etc.) ainsi que des tutoriels et les informations de contact nécessaires pour obtenir du soutien technique par courriel ou téléphone : <https://techno.cegepmontpetit.ca/besoin-daide/>

11 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT(E)S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à « Service, CSA » ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

13 ANNEXE

Sens des notes

1. Un travail se mérite une note allant de 0% à 40% s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. Un 0% est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
2. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60%, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - Compréhension de l'enjeu posé par la question;

- Exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu de la question;
 - Mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - Réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - Développement structuré et cohérent des idées.
3. Un travail se mérite une note supérieure à 60%, en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment.

Grille d'évaluation du français écrit

Nombre total de mots	Pénalité de 5%	Pénalité de 10%
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.